

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°17 • Avril 2004

**Résistons ensemble c/o CiCP, 21^{er}, rue Voltaire, 75011 Paris | Site : <http://www.resistons.lautre.net>
Pour recevoir ce bulletin par internet, écrire à : resistons_ensemble@yahoo.com**

Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

Les nouveaux harkis?

Les anciens, c'était ces Algériens qui acceptaient de combattre, dans l'armée coloniale française, contre leurs frères révoltés pendant la révolution algérienne. Les nouveaux ? Ce serait ces jeunes, le plus souvent issus de l'immigration de ces fameux 23 quartiers "violents" choisis par Sarkozy. Ces "cadets de la police" devront "faciliter une meilleure intégration républicaine des différentes composante de la population au sein de la police nationale". Dès la troisième ils pourront faire des stages au sein des commissariats, avec mention dans leur livret scolaire ; en alternance avec leur scolarité, ils prépareront les concours de la police, même le nouveau bac pro "des métiers de la sécurité". Ainsi parle le projet de loi sur la "prévention de la délinquance" (version 9/01/04).

Mais dès maintenant, ici et là, la propagande fait rage pour ouvrir une "carrière" aux lycéens dans la police.

Avec ses harkis, le pouvoir a réussi à faire verser du sang algérien par d'autres Algériens. Il ne faut pas que cette sale besogne colonialiste puisse se reproduire. Avec les cadets de la police, c'est la délation, la méfiance, et la division, sinon des affrontements qui s'installeront dans les quartiers et les cités. Ce projet doit être dénoncé, combattu et retiré. Une société qui n'a pas autre chose à offrir à une large fraction de la jeunesse que d'être chômeur, précaire... ou mercenaire doit disparaître.

➤ **La "prévention" de la délinquance.** Avant le jeu de chaises musicales qui l'a propulsé à Bercy, Sarko avait fait circuler un avant-projet de loi sur la "prévention de la délinquance". Les éducateurs se sont mobilisés en masse contre ce texte, qui, en leur demandant de signaler aux maires "toutes personnes présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles", exige d'eux qu'ils deviennent de véritables délateurs. Mais il y a bien d'autres mesures, dans cet avant-projet comme dans d'autres dispositions récentes (la loi Perben 2) ou plus anciennes (les contrat locaux de sécurité), qui révèlent la conception que le pouvoir se fait de la "prévention" : rien d'autre que de la répression anticipée. Le fichage généralisé et précoce (dès le collège, voire l'école), les dispositifs sécuritaires dans l'urbanisme (vidéo-surveillance, gestion des flux et des espaces) en sont de bons exemples. Sarkozy n'a rien inventé, cette "philosophie" est inspirée de ce qui se fait en Amérique du Nord et dans d'autres États européens au cours de ce qu'on doit bien appeler *la guerre mondiale contre les pauvres*.

➤ **Silence radio...** S'il y a un domaine qui est resté dans l'ombre pendant la campagne électorale et après la débâcle de la droite, c'est bien celui de sa politique dite "sécuritaire". La longue suite des lois liberticides : la loi sur la sécurité intérieure (LSI) de Chirac-Sarkozy, la loi Perben 2, le projet de loi sur la prévention de la délinquance, le glissement vers l'Etat policier... de tout cela ni l'ex-gauche plurielle, ni l'extrême gauche n'en ont pas parlé. Or cette politique est et reste le moyen d'assurer la régression sociale. Tant qu'on ne s'attaque pas aux mesures liberticides, les mots, aussi durs qu'ils soient, pour dénoncer le chômage, la précarité... ne restent que des mots.

➤ SUR LE VIF À Nanterre, la dialectique casse de nouveau des briques

Le mardi 16 mars, une centaine d'étudiants et de non-étudiants de Nanterre et d'ailleurs se sont attaqués, à coups de masses et de bélier, à un mur qui sépare les bâtiments D et E de l'université Paris-X. Le mur s'est effondré et les briseurs de parpaings se sont éparpillés sans que les flics n'aient pu intervenir à temps. Ce mur, construit pendant les vacances de Noël, est avec les vigiles, les caméras de surveillance et les conseils de discipline pour les étudiants rebelles un des éléments de la politique sécuritaire mise en œuvre par l'administration de l'université dans le cadre d'un contrat local de sécurité. L'immense couloir qui permettait depuis trente ans d'aller d'un bâtiment de lettres à l'autre a été saucissonné afin que la circulation étudiante soit maîtrisée et le moins contestataire possible. Après avoir fait garder les gravats par ses vigiles, la direction de la fac a fait reconstruire son mur le week-end suivant : la lutte est loin d'être finie, à Nanterre comme ailleurs.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

"On n'est pas du gibier"

À Strasbourg. Le 7 mars, près d'Altkirch (Bas-Rhin), un homme de 36 ans, suspecté d'avoir tiré des coups de feu devant un bar la veille, a reçu une balle dans l'abdomen lors de son interpellation, un gendarme aurait "trébuché"...

Le 13 mars, c'est un jeune de 20 ans qui est trouvé mort pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt d'Elsau. La thèse du suicide n'a pas convaincu, une centaine de personnes a manifesté devant le commissariat réclamant des explications...

Dans la nuit du 17 au 18 mars, la voiture d'Hassan, 34 ans, est stoppée après une course d'une vingtaine de kilomètres. Mais l'interpellation qui avait débuté sans encombre se terminera par une balle dans la tête. Hassan est mort des suites de cette blessure le 19 au soir. Un "accident" selon la version officielle... "*Il a été abattu comme une bête sauvage*", raconte son frère qui a constaté des hématomes sur le cou du défunt. Le samedi, 800 personnes ont défilé silencieusement derrière des banderoles "Non au permis de tuer", "On n'est pas du gibier"...

À Marignane. Le 20 février, Abdelkarim, 30 ans, qui souffre depuis plusieurs années de problèmes psychiatriques, est perdu dans le jardin d'une maison qu'il prend pour la sienne. Les flics prévenus par le propriétaire l'embarquent au commissariat de Marignane. Dans la soirée, les pompiers, appelés par la police, trouveront le corps du jeune homme couvert de traces de coups en arrêt cardiaque. Réanimé, Abdelkarim est pourtant mort le 27 février sans jamais avoir repris connaissance.

Avant même l'audition des témoins et les résultats d'autopsie, le procureur écarte l'hypothèse de violences policières...

Aujourd'hui encore les policiers responsables de ces morts sont tranquilles, ils ne risquent pas grand-chose. À Strasbourg, Marignane ou ailleurs, que vaut la vie des classes populaires que les gouvernants qualifient avec mépris de "France d'en bas" ? La sœur d'Hassan réclame que "la justice soit rendue afin qu'on puisse encore avoir un espoir dans cette société". Qu'en est-il lorsque les exemples d'acquittements ou de non-lieu sont la règle...

À Lille – évacuation musclée

Le 27 mars, 200 sans-papiers qui occupaient la fac d'Angelier à Lille sont évacués par la manière forte sous l'ordre du préfet Richier. Les coups pleuvent. Neuf d'entre eux se retrouvent à l'hôpital dont un dans un état sérieux. Après avoir reçu un coup violent sur la nuque par un CRS, il s'accroche en perdant connaissance à un autre bleu qui en profite pour lui donner un violent coup de genou en plein visage. Une fois à terre, les forces de l'ordre finissent par le rouer de coups de pied. Ce sont les sans-papiers qui le dégagent. Aux soins intensifs, réanimation et déchoquage des urgences, sous perfusion, il porte une minerve, un masque à oxygène et passe au scanner. Le personnel hospitalier parle d'un "problème entre la 2^{ème} et la 3^{ème} vertèbre cervicale"...

Cette violence policière serait-elle le gage que le préfet Richier donne dans sa course effrénée, dans le sillage de l'appel scandaleux de Sarkozy, "aux électeurs d'extrême droite" ?

À Clermont-Ferrand...

Manifestation unitaire le 17 mars, 1000 personnes, dont beaucoup de jeunes venus par l'action du MUR (Mouvement Unité Résistance) sous les mots d'ordre : "*Non au projet de loi pour la prévention de la délinquance et abrogation de toutes les lois sécuritaires ! Stop Chirac Raffarin Sarkozy ! L'Etat policier a assez duré !...*" Une autre journée d'action est prévue le 21 avril.

Contact : murenlutte@yahoo.fr

Michel Tournier condamné

Le 17 mars, un militant d'AC!CUM, Michel Tournier, comparait devant le tribunal de Montluçon pour injures à personnes dépositaire de l'autorité publique, refus d'obtempérer et rébellion. Deux mois auparavant, ce militant qui assistait à un contrôle costaud est intervenu pour demander le pourquoi du comment... C'est cette intervention qui lui est reprochée. Comme le dit le juge : "*Où va-t-on si les citoyens se mêlent de ce qui ne les regarde pas ?*" Deux mois de prison avec sursis, 300 euros de dédommagement pour chaque policier s'étant porté partie civile, plus les frais de justice, en tout environ 1 500 € ! Etre épris de justice sociale serait un délit...

Pour soutenir Michel : AC!CUM, 127 avenue John Kennedy 03100 Montluçon – tél/fax 04.70.05.79.78 – e-mail : ac.cum@free.fr.

Les pompiers allument les forces répressives de Sarkozy

Le 25 mars à Paris, une manifestation de quelque 7000 sapeur-pompiers s'est terminée place de l'Opéra par des affrontements violents. Faute de répondre aux principales revendications, Sarkozy lâche ses sbires... Résultat : 2 heures d'affrontements durant lesquels les manifestants en tenue de feu, casque sur la tête, les yeux protégés par des lunettes ou des visières, ont su répondre aux coups de canons à eau, grenades lacrymogènes en tirs tendus et autres grenades assourdissantes (qui explosent en provoquant un éclair lumineux aveuglant ainsi qu'une très forte détonation) des forces de répression.

Si Sarkozy n'aime pas les jeunes, les chômeurs, les migrants (...), il n'aime pas non plus les pompiers contestataires, et préfère défendre et protéger "sa classe sociale" ... avec ses CRS et ses gardes mobiles...

Les mutins de Clairvaux : verdict

"*Et en plus ils ne croient pas à la justice de leur pays*" a déclaré le procureur à propos des prisonniers. Le 26 mars, le tribunal rejette la demande de complément d'information. Il retient le chef d'inculpation d'incendie volontaire. Pascal Brozzoni est reconnu coupable et prend 7 ans supplémentaires. Pour les autres, les peines vont de 5 ans à 18 mois, deux prévenus sont relaxés. FO obtient ses 150 € (les fins de mois sont dures !) et les quatre matons obtiennent 4 000 € de la part de tous les détenus reconnus coupables de menaces et violences... Une demande de pourvoi en appel va être déposée. Il devrait se tenir à Reims. Affaire à suivre pour que les sentences ne tombent pas dans le silence de leur bonne conscience...

Info : <http://vivelesmutins.freeservers.com/>



AGIR Forum contre la délinquance policière à Bègles

Le samedi 24 avril de 14 h à 23 h salle Delteil.

"*Quand les victimes prennent la parole...*"

Débats, témoignages, projections vidéo, stands associatifs, concerts de soutien.

À l'initiative de l'association "Même Droit"

5, rue du Couvent - 33000 Bordeaux

<http://www.websamba.com/memesdroits/> – vincent.boyer6@wanadoo.fr

Nathalie Ménigon et la pétition Liberté immédiate

Le 9 avril, la Cour de cassation rendra publique sa décision de maintenir Nathalie Ménigon en prison ou de la libérer pour raison médicale (loi Kouchner). Mais à l'audience du 26 mars, les juges n'ont laissé aucun doute sur le verdict à venir : ils ont montré par leur attitude méprisante et agressive leur volonté de continuer à détruire physiquement la militante.

Meeting de solidarité vendredi 23 avril – 19 h à Paris, Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau – métro République.

Pétition : Liberté immédiate pour les militantes et militants d'Action directe ! http://nlpf.samizdat.net/article.php3?id_article=6 – Infos : nlpf@no-log.org